

CALENDRIER 2019 DES “MERCREDIS” DE DÉPÔT DES DÉCHETS DANGEREUX

1 ^{ER} TRIMESTRE	JANVIER	FÉVRIER	MARS
DÉCHETTERIE DE MAUBOURGUET	16	13	13
DÉCHETTERIE DE VIC-EN-BIGORRE	23	20	20

2 ^{ÈME} TRIMESTRE	AVRIL	MAI	JUIN
DÉCHETTERIE DE MAUBOURGUET	10	15	12
DÉCHETTERIE DE VIC-EN-BIGORRE	17	22	19

3 ^{ÈME} TRIMESTRE	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE
DÉCHETTERIE DE MAUBOURGUET	17	14	11
DÉCHETTERIE DE VIC-EN-BIGORRE	24	21	18

4 ^{ÈME} TRIMESTRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
DÉCHETTERIE DE MAUBOURGUET	16	13	11
DÉCHETTERIE DE VIC-EN-BIGORRE	23	20	18

DÉCHETS DANGEREUX COLLECTÉS :

- Pots et bombes de peintures,
- Diluants, solvants, vernis, mastics, colles,
- Insecticides,
- Produits phytosanitaires,
- Radiographies.

DÉCHETS DANGEREUX NON COLLECTÉS :

- Déchets amiantés,
- Déchets radioactifs,
- Déchets explosifs type bouteille de gaz.



INFO :

Les dépôts de déchets dangereux s'effectuent aux heures d'ouverture des déchetteries.